

La Coopérative paye plus cher que les commerçants

(Suite de la page 922)

Craindrait-on, par hasard, l'ingérence gouvernementale parce que la Coopérative Fédérée a été fondée par un ministre à la claire vision, l'honorable M. Caron, et que, d'après la charte la constituant, il en surveille les opérations pour la plus grande protection des cultivateurs. Ne sait-on point faire la différence entre surveillance et contrôle? La Coopérative Fédérée reçoit l'appui généreux et loyal du gouvernement, qui, en retour, exerce la surveillance générale de ses opérations, dans le seul but d'assurer le maintien intégral de ses activités coopératives et de son exclusive direction agricole.

Voilà ce que nous tenions à dire d'abord, afin qu'on n'en ignore et que personne ne soit induit en erreur à ce sujet.

La coopération s'impose pour la vente et l'achat à meilleur compte. Tout le monde est d'accord là-dessus. 50 succursales et 45,000 cultivateurs font déjà affaire par l'entremise de la Coopérative Fédérée et leurs transactions s'élèvent à une dizaine de millions par année. Les cercles feraient donc œuvre utile en s'employant à faire connaître les avantages qu'elle offre.

Examinons maintenant sommairement quelques autres résolutions qui auraient pu être mûries davantage avant d'être publiées.

Par exemple, un cercle demande que l'inspection des étables soit faite aux frais du gouvernement. Ce sont les villes et les Etats-Unis qui, pour se protéger, exigent que certaines précautions hygiéniques soient prises afin de prévenir toute épidémie possible comme celle qu'a eu à déplorer la métropole. Serait-il juste de faire supporter par le public les frais de cette inspection dont doivent en définitive profiter les cultivateurs? Un gouvernement soucieux de son devoir et de sa dignité ne saurait favoriser indument une classe au détriment de toutes les autres.

Un autre demande que tout chemin amélioré ou non soit à la charge du gouvernement. On feint d'ignorer dans ce cercle que le gouvernement prend déjà à sa charge tout chemin amélioré.

Un autre encore voudrait que les gouvernements fédéral et provincial accordent une prime sur le fromage. Pourquoi ne pas demander tout de suite que le gouvernement achète tout le fromage et en fixe le prix, disons à 25 sous la livre, quand sur le marché mondial il ne commande que 17 sous? Principe faux, absurde, appliqué nulle part, et qu'aucun homme sérieux ne voudrait émettre et soutenir, hormis ceux qui ont pour programme de faire des demandes irréalisables, afin de pouvoir ensuite se plaindre qu'elles n'ont pas été accordées. Le gouvernement, d'ailleurs, accorde déjà des primes pour la meilleure fabrication et organise des concours pour l'amélioration des produits laitiers. De ceci on ne dit mot, naturellement.

Un cercle émet le vœu de l'organisation par l'Union d'une commission de renseignements et d'informations, pour diriger et aider les cultivateurs dans leurs achats en coopération. Mais les membres de ce cercle ne savent-ils pas qu'ils ont déjà, dans leur voisinage immédiat, l'un des agronomes les mieux qualifiés de la Province et une filiale de la Coopérative qui leur a déjà rendu des services signalés?

Mais voici le clou: Un cercle de l'U. C. C. ne craint pas de demander "Que la différence entre le prix du fromage No 1 et No 2 soit seulement d'un demi-sou au lieu d'être de 1 sou, que les inspecteurs donnent les points que le fromage mérite et que la différence de prix s'applique aussi au beurre."

C'est ça: le marché international c'est une petite machine que le gouvernement de Québec peut conduire au doigt et à l'œil. Et les conditions économiques, et la concurrence? Bagatelles! Un petit ordre en conseil pour faire disparaître ces obstacles à des prix plus élevés! Semblable "résolution", par un corps délibérant, est une bien pénible absurdité.

En voici une autre du même acabit: "Que notre tarif douanier soit comparatif à ceux des autres pays, afin de protéger nos agriculteurs canadiens qui vendent leurs produits à perte." Point de commentaires!

Un autre cercle—toujours de l'U.C.C.—croirait manquer une superbe occasion de faire de l'agitation en ne demandant pas à tort et à travers "que demande soit faite qu'une vache passée à la tuberculine et ayant été trouvée saine après avoir été tuée par erreur, soit payée à sa pleine valeur sans difficulté."

Celui qui a rédigé et fait adopter cette résolution ne connaît évidemment pas l'A.B.C. de la question qu'il traite. La tuberculose n'existe pas dans les organes au début; elle affecte alors seulement le sang. Comment voulez-vous qu'en pareille matière un boucher puisse porter un jugement rationnel? Il faut une analyse chimique que personne à la campagne ne peut faire avec les moyens ordinaires. Une vache peut être contaminée, porter des germes dans le sang, tout en paraissant parfaitement saine dans ses organes.

Nous ne comprenons pas trop ce que veut dire le cercle qui demande "que l'épreuve au babcock faite par des experts donne plus de justice en prenant plus de précaution pour faire les épreuves du lait". Mais les épreuves du gras du lait sont faites d'une manière scientifique, et elles sont généralement bien faites. Avant de passer semblable résolution, n'aurait-on pas dû préciser les défauts d'un système que l'on veut condamner.

Est-ce que ce sont là des échantillons du genre d'éducation que l'U.C.C. entend propager parmi ses membres? Il n'y a vraiment pas lieu de s'en prévaloir.

(suite à la page 937)

ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA BANQUE DE MONTRÉAL

L'assemblée annuelle de la Banque de Montréal marque la fin d'une année remarquable et fut marquée de plusieurs déclarations très intéressantes d'une part par le président, Sir Vincent Meredith, d'autre part par le gérant général Sir Frederick Williams-Taylor.

Dans son discours aux actionnaires, Sir Vincent Meredith a déclaré en résumé ce qui suit:

C'est un plaisir de faire rapport que votre banque a joui d'une autre année satisfaisante. L'augmentation dans nos prêts commerciaux a été satisfaisante, nonobstant le fait que plusieurs de nos emprunteurs importants ont profité des conditions actuelles du marché monétaire pour consolider leur dette en émettant dans le public des obligations à long terme à un bas taux d'intérêt.

Les banques du Canada ont un capital et réserve combinés de \$253,608,000, ce qui est plus que suffisant pour faire face aux demandes de notre population actuelle de 9,389,300. L'excédent de capital sur les exigences du commerce canadien est si fort que nous sommes obligés d'employer à New-York et outre-mer des sommes considérables, lesquelles autrement demeureraient oisives. Il n'est donc pas dans l'intention de vos directeurs d'augmenter le capital-actions de la banque pour le présent, mais de renforcer plutôt notre compte de réserve, et dans cet ordre d'idée, nous transportons \$1,000,000 du compte de Profits et Pertes, portant le compte de réserve à \$30,916,700.

CONDITIONS GÉNÉRALES DES AFFAIRES

Les conditions du commerce au Canada ont été actives dans le cours de l'année, et bien qu'il existe encore une vive concurrence dans plusieurs lignes, les bilans montrent en général, des profits satisfaisants. Une évidence multiple appuie cet avancé. Les débits de la banque, les compensations de la banque, les dépôts de la banque, les chargements de wagons, les recettes brutes des chemins de fer, les importations, la circulation des billets et le taux moins élevé des faillites, tous révèlent, que le mouvement des affaires s'est élevé durant l'année.

Généralement parlant, les industries manufacturières progressent; les filatures fonctionnent à capacité; les industries du fer et de l'acier continuent à faire face à une forte concurrence outre-mer comme le démontre le volume des importations; le commerce du bois montre une légère amélioration; la production du papier à journal augmente; la production des chaussures est plus considérable et l'industrie est dans un meilleur état; la fabrication d'automobiles a légèrement diminué, mais dans les premiers neuf mois de l'année 161,583 autos ont été fabriquées, ayant une valeur de \$105,179,000, ou pratiquement la même que dans la période correspondante de l'année dernière, bien que le nombre d'autos fut moindre de 700.

Je ne vois nulle raison, pour que l'on puisse craindre un affaiblissement de confiance dans la continuation de ces conditions prospères.

ADRESSE DU GERANT GENERAL

Sir Frederick Williams-Taylor passant en revue les affaires de la Banque, dit en résumé:

Vous avez devant vous le cent-dixième bilan annuel de la Banque.

Conformément à la coutume, laissez-moi commenter brièvement les principaux changements qui y apparaissent et les plus importants facteurs dans le commerce et la situation économique influant sur notre année d'affaires.

En premier lieu, alors, sous deux aspects fondamentaux, le pouvoir de gain et la force liquide des ressources, notre position continue à être hautement satisfaisante. Nous n'avons jamais été aussi bien préparés à pourvoir à tous les besoins normaux du public et à satisfaire à toutes les exigences d'affaires ou financières.

A la clôture de notre année bancaire l'actif total se chiffre à \$831,500,000 et de ce montant \$481,000,000 sont sous forme liquide—numéraire, prêts à demande, garanties, ou autres item immédiatement réalisables. Cet actif liquide égale 63.78 pour cent de notre passif total envers le public et ceci reflète la position habituelle en laquelle votre banque est maintenue.

Nos prêts commerciaux au Canada ont augmenté d'environ \$3,000,000 et sont maintenant de \$255,100,000. Plusieurs de nos plus gros clients industriels, grâce à leur forte position liquide, ont moins besoin de notre accommodation bancaire qu'auparavant; aussi, certains prêts d'une nature spéciale qui apparaissent dans nos livres l'année dernière, ont été payés par des avances d'une plus grande étendue—une indication d'une activité d'affaires plus grande dans le pays en général. Nos dépôts se totalisent à \$709,100,000, une augmentation de \$52,900,000 de la date correspondante à celle de l'an dernier. Bien qu'une forte partie de ce montant représente des dépôts d'une nature commerciale et spéciale, une bonne part de cette augmentation s'est effectuée dans notre département d'épargne, ce qui indique une prospérité générale et la continuation de la confiance publique envers la Banque de Montréal.

Comme un signe de l'augmentation des ressources capitales de ce pays—les dépôts payables après avis dans toutes les banques dépassent les prêts totaux commerciaux de \$60 millions; tandis qu'il y a 15 ans ces prêts ne dépassaient de tels dépôts que de 219 millions.

DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

J'ai rappelé que la dernière année a été la meilleure de l'histoire commerciale du pays. Tout le monde est d'accord pour déclarer que les Canadiens n'ont jamais joui de la prospérité individuelle à ce point. Le grand nombre d'emplois occupés par des Canadiens et de là la faculté de dépenser davantage, est dû à une succession de bonnes récoltes et des horizons plus larges envisagés par les grands industriels, jusqu'à ces dernières années, le Canada était surtout connu à l'étranger comme un pays agricole, et les hommes d'affaires de l'étranger ne confiaient leurs capitaux au Canada, qu'au gouvernement ou aux municipalités, aux compagnies de chemin de fer, afin d'étendre encore le vaste terrain de production agricole. Aujourd'hui, l'étranger nous apporte un capital beaucoup plus fort qu'il verse dans l'industrie. Il est maintenant reconnu que le Canada possède les ressources naturelles pour l'organisation en grand nombre d'industries canadiennes; de plus, par la mentalité et le caractère de sa population, le Canada est appelé à prendre une place de plus en plus importante parmi les grandes nations industrielles du monde. Le grand progrès des mines et de la métallurgie, durant ces dernières années, même dans la province agricole du Manitoba, le progrès également de l'industrie de pulpe et du papier de ces manufactures appelées de soies artificielles, en est une preuve remarquable.

A peine moins important est le progrès de ces industries pour lesquelles le développement extraordinaire de l'énergie hydro-électrique a fourni le pouvoir le plus convenable et le meilleur marché. Il est évident que pour faire le compte de notre richesse nationale, nous ne devons pas oublier la richesse de nos pouvoirs d'eau et de nos mines, alors qu'autrefois il nous fallait ne compter que sur l'agriculture, la pêche et les ressources forestières.

LISEZ LE BULLETIN DE LA FERME

Nouvelle in comt

La

Le district de Huntingdon depuis longtemps pour son bétail pur-sang Ayrshire et pour ses chevaux Clydes, de veuille de voir fleurir une trie agricole non moins in peu connue dans le Québec prochain le dira.

Une compagnie, la "Can Producers Co. Ltd" comp jeunes Italiens vient d'acqu de ferme à Herdman, six r de Huntingdon, dans le b culture du chanvre sur échelle.

Le président de la comp Francis S. Vanalesti et trésorier M. Pordon.

M. Vanalesti qui nous fou est natif de Turin, Officier l'armée italienne, lors d Guerre, il a émigré aux I 1920. M. Vanalesti parle trois langues, l'alien, le l'Anglais.

Le travail est en march couple de mois sur la ferme et de 80 à 90 acres sero chanvre au printemps. U jeunes Italiens doivent ar pour fournir la main d'ouv

C'est l'intention des profraie défoncer le sol à 2 o profondeur à la main avec u spécial d'une pesanteur appelé "zappa", en Italie.

C'est de ce travail pr mense que dans la prépa fibre, car la fibre italienn recherchée sur les marchés escemplant tout leur suc

La graine de semence de l'Italie au cours de l'h

Très renseignés sur tout à cette question, les prop d'opinion que la semence it beaucoup la meilleure à l'vue.

La quantité de semenc d'environ 75 livres.

A la Station Expérime noxyille, une expérience t trois semences différent russe et kentucky, a p kentucky était supérieure lité, la longueur, renden russe arrive en 21em et l dernier lieu. La productio est de 1000 à 1500 livres à

L'ensemencement se fa terre est suffisamment printemps, et le chanvre per à la fin d'août, com septembre.

Une fois coupé, il est a quets, lesquels sont mis d dant 14 jours. C'est le

Ce procédé de macérat tionnel est délicat. Il p pour juger au juste du d faut enlever une certaine matières gélatineuses m si on veut lui conserv s et son excellente qualité. délicat qui a valu à l'Itali pour son chanvre de qua nelle.

Les procédés canadien qui consistent à le laiss tout l'hiver, etc., ne font produit de couleur noire, res gélatineuses étant enl

Le degré voulu de macé il faut se hâter de le sorti le faire sécher.

Une fois bien séché,